

Gestion locative et accompagnement social



Les missions administratives et économiques

L'attribution des logements : l'[agent administratif](#) instruit les dossiers de demande de logements avant présentation à la commission d'attribution des logements

Le quittancement : l'[agent administratif](#) évalue les charges payées par les locataires, émet les avis d'échéances et établit les quittances

Le recouvrement des loyers : l'[agent administratif](#) gère l'encaissement des loyers et les prélèvements automatiques. Il effectue les premières démarches amiables lors d'impayés.

Le contentieux : dans certains cas de litiges, les demandes amiables ne suffisent plus et il faut engager une procédure judiciaire

[Chargé\(e\) du contentieux locatif](#)

[Responsable du contentieux locatif](#)

Les missions sociales

La relation-médiation : la relation avec les locataires, l'écoute de leurs préoccupations, la recherche de solutions satisfaisantes, sont l'objet d'une attention particulière. Il peut être parfois nécessaire d'intervenir dans certains conflits naissants entre les locataires. Ces tâches sont assurées par le Pôle Accueil/Courrier ainsi que par des agents administratifs spécialisés.

Pôle accueil/courrier ([Agent - Responsable](#))

Le suivi social des familles : certaines familles ont besoin d'un accompagnement pour les aider à affronter certaines difficultés passagères ou pour mieux se repérer dans les dispositifs d'aide qu'ils connaissent mal ou auxquels ils n'osent pas s'adresser. Ce travail de proximité important permet de prévenir les impayés et garantit un suivi social des familles en difficulté.

[Conseiller\(e\) en économie sociale et familiale](#)



SIÈGE DE L'OPH05

23 Boulevard Georges Pompidou
CS 86004
05003 GAP Cedex
04.92.40.27.27



ANTENNE DE BRIANÇON

Résidence "Les Cros" Bat. E
11, Avenue René Froger
05100 BRIANÇON
04.92.20.60.30